

Nice : Sarkozy et députés qui en 2003 ont voté l'abolition de la double peine ASSASSINS ?

écrit par Christine Tasin | 20 juillet 2016



Oui, députés assassins qui, en 2003 , sous la pression des ONG et autres droidelhomistes, ont refusé de voter le principe de la double peine. Sarkozy s'étant couché, une fois de plus, devant les gauchistes.

Un article du Figaro nous apprend en effet qu'en mars dernier l'auteur de l'attentat de Nice avait été condamné à de la prison avec sursis pour avoir frappé avec une planche équipée de clous un automobiliste qui lui demandait de déplacer son camion pour pouvoir passer.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/07/18/97001-20160718FILWWW00336-attentat-de-nice-le-conducteur-avait-frappe-un-automobiliste-avec-une-planche.php>

Ce Tunisien titulaire d'une carte de résident aurait dû être renvoyé manu militari chez lui. Or, ses petits amis bobos et gauchistes auraient crié à la double peine... Abolie sur pression de l'UE qui a décrété qu'elle serait contraire aux droits de l'homme.

Comme si les Droits de l'Homme c'était le droit des salauds de faire la peau des honnêtes gens.

Alors, Sarkozy qui a fait voter cette loi, alors les députés qui l'ont votée, vous êtes complices de Mohamed Lahouaiej Bouhlel, vous êtes vous aussi des assassins. Assassins aussi tous ceux qui soutiennent cette Europe d'assassins, Hollande, Merkel et Juncker en tête. Sans oublier Ali Juppé naturellement.

Pourtant, quand on veut, on peut. Le Danemark l'a fait mais la France en serait incapable ?

Au Danemark

Tout étranger condamné à une peine d'emprisonnement au Danemark sera désormais expulsé à sa sortie de prison (vote du Parlement le 24 juin 2011)⁵.

A lire et relire, cet excellent texte de Benoît Rayski, qui date de 2014 mais n'a pas pris une ride et est, hélas, plus que jamais d'actualité :

Immigration : Nicolas Sarkozy, vous vous souvenez de la double peine que vous avez abolie ?

Si on en croit [Le Figaro](#), très informé sur la droite qu'il soutient, la campagne des trois prétendants UMP à l'Élysée va être centrée sur l'immigration.

Sarkozy va en parler à tous ses meetings. Alain Juppé s'apprête à durcir le ton sur cette question éminemment sensible. Et François Fillon va dévoiler un projet qui sera, lui aussi, musclé. C'est de bonne guerre. Et ça correspond à un sentiment – trop d'immigrés – de plus en plus majoritaire en France. **On va donc annoncer qu'on révisera, corrigera ou supprimera les accords de Schengen qui autorisent la libre circulation des personnes dans l'espace des pays signataires.** Et on s'empressera de proclamer que des clandestins seront expulsés et que c'en sera fini de la couverture médicale dont ils bénéficient.

Ca ne mange pas de pain. Et ainsi, on est sûr de plaire. En politique, le courage, surtout en période pré-électorale, est une denrée rare. Et si les prétendants UMP, et en premier lieu Sarkozy – car c'est lui qui a le plus de chances de devenir en 2017 le prochain Président de la République – avaient du courage, ils ne se contenteraient pas du rétablissement des contrôles aux frontières, voire de leur fermeture. **Ils s'intéresseraient à d'autres frontières : celles qui sont en France et qui permettent à nombre d'individus d'échapper à la loi commune.**

Et ces frontières là, contrairement à celles de Schengen, il faut les ouvrir ! Des frontières invisibles mais réelles, et jamais nommées. Elles entourent des quartiers et des cités où la loi est bafouée et niée. Là-bas vivent des millions de gens, de nationalité française pour la plupart, qui souvent par peur, parfois par solidarité ethnique ou religieuse, ont permis que prospèrent chez eux la délinquance, le crime et la violence. C'est là bas qu'il faut aller MM Sarkozy, Juppé et Fillion. Avec des policiers et des juges. Avec la force, oui la force, de la loi. En prenant le risque, nécessaire, de caillassages et d'émeutes.

A tort ou à raison – les sondages sont sur ce point sans appel – le sentiment que ces délinquants, ces criminels, bénéficient d'une impunité insupportable va croissant. Et ce sentiment est bien plus dévastateur que les images des migrants de Calais ou celles de malheureux libyens qui essaient de passer notre frontière à Vintimille.

Un jour, suite à une banale et classique fusillade de quartier qui avait provoqué la mort d'un enfant, Nicolas Sarkozy avait promis de nettoyer tout ça « au kärcher ». Il n'a pas su, pas pu le faire. Aujourd'hui, il faut y aller sans crainte. Le kärcher contre la kalach, c'est pas bien méchant.

Parallèlement est posé le problème des prisons. On polémique sur la question de savoir si elles abritent 50%, 60% ou plus de musulmans, ou considérés comme tel. On se demande douloureusement comment empêcher que les détenus qui s'y trouvent deviennent jihadistes et aillent, avec un passeport français, tuer en Syrie et en Irak. La chose est naturellement compliquée. **Mais s'agissant des détenus de nationalité étrangère, un symbole serait sans aucun doute nécessaire. Le rétablissement de la double peine, abolie en 2003 par Nicolas Sarkozy. Une double peine qui accordait à la justice le droit d'expulser vers son pays d'origine le délinquant libéré après qu'il eut, comme on dit, payé sa dette à la société.**

A l'époque, cette abolition fut saluée comme humaniste et généreuse... Elle ne l'est plus, mais plus du tout en 2014 et le sera encore moins en 2017. Nicolas Sarkozy, ou n'importe qui d'autre, devrait s'engager à la rétablir. Comme un symbole et un avertissement. Car la crainte d'être renvoyés en Algérie, au Maroc ou en Tunisie est bien plus dissuasive que 2 ans passés à Fleury-Mérogis, ce qui est en général considéré comme un rituel initiatique.

Il y aurait donc deux poids-deux mesures ? Plus difficile d'être un délinquant étranger qu'un délinquant français ! Certes. Mais la paix civile se bâtit aussi sur des symboles. Et des millions de Français, y compris la majorité de ceux qui vivent dans les cités, en ont besoin. Pour que la France ne devienne pas un Far West ou certains s'en prendront aux hors-la-loi avec la loi du lynchage...

<http://www.atlantico.fr/decryptage/immigration-nicolas-sarkozy-souvenez-double-peine-que-avez-abolie-benoit-rayski-1827621.html>

Note de Gilly

Même si la double peine n'existe plus en tant que telle l'Etat a toujours le droit de prendre des arrêtés d'expulsion ! Mais ils ne l'ont pas fait pour le tueur de Nice.

<http://www.senat.fr/lc/lc117/lc1170.html>